

REGION MARITIME

Commune Lacs 1



ANEHO

Ville tricentenaire
Deux fois capitale du Togo
1951 - 2023

130 B.P. 109 Aného – Togo

Standard: (+228) 70 52 67 67

www.lacs1.mairie.tg

contactmairieaneho@lacs1.mairie.tg

Membre Fondateur de la Faïtière
des Communes du TOGO
(F.C.T)

Membre de l'Association
Internationale des Maires
Francophones (A.I.M.F)
Partenaire du Conseil Général
des Yvelines (France)

Membre des Cités et Gouvernements
Locaux Unis d'Afrique
(CGLU Afrique)

Membre de l'Organe des Collectivités
Territoriales Transfrontalières
du Sud Bénin Togo
(OCT - SBT)

MINISTERE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE DE LA
GOUVERNANCE LOCALE ET DES
AFFAIRES COUTUMIERES

REGION MARITIME

PREFECTURE DES LACS

COMMUNE DES LACS 1

CABINET

SERVICE COMMUNICATION

N° 003 /2026/MATGLAC/RM/PL/CL1-CAB-SC

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail - Liberté - Patrie

APPEL A CANDIDATURE

Le Maire de la Commune des Lacs 1 informe la population que dans le cadre de la mise en œuvre du projet « vacances utiles en entreprise », l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), en partenariat avec le secteur privé, lance un appel à candidatures pour le placement en stage de 1200 étudiants.

Ces stages d'immersion en entreprises d'une durée d'un mois visent à permettre au bénéficiaire de découvrir le monde professionnel et de développer des compétences pratiques et relationnelles.

CONDITIONS À REMPLIR PAR LE POSTULANT

Être de nationalité togolaise ;

Être âgé de 18 à 35 ans ;

Être régulièrement inscrit, au titre de l'année universitaire 2025-2026, dans un établissement d'enseignement supérieur agréé par l'État ;

Être inscrit en fin de cycle Licence (avoir validé les 120 crédits des deux premières années) ou en cycle Master, toutes filières confondues ;

Justifier d'un parcours académique régulier ;

Avoir passé l'examen du BTS/DUT session 2026 et avoir obtenu le BAC 2 en 2023 ou 2024 ;

Avoir obtenu le BAC 2 en 2022, 2023, 2024 pour les étudiants en parcours licence ou équivalent, Avoir obtenu le BAC 2 en 2020, 2021 ou 2022 pour les étudiants en parcours master ;

N'avoir jamais bénéficié du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) de l'ANPE ni du programme de volontariat national de l'ANVT ;

N'avoir pas été bénéficiaire des stages de Vacances actives en entreprise, édition 2025 ;

Manifester un réel intérêt pour le stage à travers une lettre de motivation d'au plus une page.

PIÈCES À JOINDRE

Copie de la carte d'identité nationale ;

Copie de la carte d'étudiant ;

Copie de l'attestation du BAC 2 ;

Copie de relevé de notes du BTS/DUT pour les étudiants en parcours BTS/DUT ;

Copie du dernier relevé de notes pour les étudiants en parcours licence ;

Copie du relevé de notes ou de l'attestation de licence pour les étudiants en parcours master ;

Copie du relevé d'identité bancaire (RIB) que le candidat retirera auprès de sa banque ;

Copie légalisée de l'acte de naissance ;

Photo passeport sur fond blanc en format image.

Les dossiers de candidatures sont reçus au secrétariat administratif de la mairie des Lacs 1 jusqu'au lundi 5 octobre 2026 à 17h30 GMT.

DURÉE ET PÉRIODE DU STAGE

Les stages, d'une durée d'un (1) mois par étudiant, se dérouleront sur la période allant de septembre à octobre 2026.

Le Maire rappelle aux étudiants postulants que toutes ses prestations relatives au présent appel à candidatures sont entièrement gratuites.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez appeler le secrétariat administratif de la mairie sur le 70 52 67 67 ou le numéro vert gratuit de l'ANPE au 8384.

Fait à Aného, le 30 SEPT 2026

Le Maire



Me Alexis John C.D. AQUEREBURU